

Image not found or type unknown



Congé parental et vacances d'été

Par **LN94**, le **28/02/2014** à **15:27**

Bonjour

je souhaite prendre un CP après mon congé maternité. Je voudrais reprendre mon activité en septembre. Je suis éducatrice dans une association, sous convention collective 66, et j'ai donc les même vacances que les vacances scolaires. Je pense demander mon CP jusqu'à la date de début des vacances, pour être payée normalement en juillet et août.

Ma question est: dois-je reprendre le travail quelques jours fin juin pour toucher mon salaire de juillet et août ou puis-je demander à ce que mon CP prenne fin le dernier jour d'école?

Merci beaucoup pour votre aide.